



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)



Sainte-Luce, ce 10 novembre 2020

Aux membres du conseil municipal de Sainte-Luce

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoqués par la soussignée, conformément à l'article 152 du Code municipal du Québec, à une séance extraordinaire du conseil, le jeudi 12 novembre 2020 à 20h00, au 59 rue Saint-Laurent, Sainte-Luce, les sujets traités seront les suivants;

SUJETS TRAITÉS

1. Adoption du règlement R-2020-297 amendant le règlement R-2018-258 concernant l'adoption d'une politique de gestion contractuelle;
2. Octroi du contrat pour la patinoire du secteur Luceville;
3. Amendement de certaines résolutions adoptées lors de la séance extraordinaire de la séance extraordinaire du 29 octobre 2020;
4. Retour du Directeur des travaux publics et remerciements;
5. Modification du rôle et du mandat du comité des relations de travail;
6. Nomination au sein du comité des relations de travail;
7. Travaux 3^e Rang Est;
8. Nouveau mandat Avocats BSL.

Madame Nancy Bérubé
Directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

Province de Québec
MRC de La Mitis
Municipalité de Sainte-Luce

Séance extraordinaire des membres du conseil tenue le 12 novembre 2020 à 19h30, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence de la maire, madame Maïté Blanchette Vézina, les conseillers Gaston Rioux, Roch Vézina, Stéphanie Gaudreault, Karine Ayotte, Micheline Barriault, Rémi-Jocelyn Côté.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE LA MAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **FINANCES**
 - 3.1 Adoption du règlement R-2020-297 amendant le règlement R-2018-258 concernant l'adoption d'une politique de gestion contractuelle
4. **ADMINISTRATION**
 - 4.1 Amendement de certaines résolutions adoptées lors de la séance extraordinaire du 29 octobre 2020
 - 4.2 Modification du rôle et du mandat du comité des relations de travail
 - 4.3 Nouveau mandat Avocats BSL
5. **LOISIRS**
 - 5.1 Octroi du contrat pour la patinoire du secteur Luceville
6. **TRAVAUX PUBLICS**
 - 6.1 Travaux 3e Rang Est
 - 6.2 Retour du directeur des travaux publics et remerciements du directeur des travaux publics par intérim
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **LÉVÉE DE LA SÉANCE**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE LA MAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Karine Ayotte, appuyé par monsieur Roch Vézina et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

2020-11-322



No de résolution
ou annotation

2020-11-323

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

FINANCES

4.1 Adoption du règlement R-2020-297, amendant le règlement R-2018-258 concernant l'adoption d'une politique de gestion contractuelle

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'amender le règlement R-2018-258 afin de modifier l'article 8 concernant le montant des contrats pouvant être conclus de gré à gré;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil mercredi le 21 octobre 2020 par monsieur Rémi-Jocelyn Côté et qu'un projet de règlement a également été présenté à cette même séance;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Roch Vézina, appuyé par monsieur Gaston Rioux et unanimement résolu que le règlement numéro R-2020-297 soit et est adopté et qu'il soit décrété ce qui suit :

ARTICLE 1

Le tableau à l'article 8 du règlement R-2018-258, Contrats pouvant être conclus de gré à gré, est remplacé par le suivant :

TYPE DE CONTRAT	MONTANT DE LA DÉPENSE
Assurances	99 999 \$
Exécution de travaux	99 999 \$
Fourniture de matériel ou de matériaux	99 999 \$
Fourniture de services (incluant les services professionnels)	99 999 \$

Le montant de 99 999 \$ sera modifié aux articles s'appliquant audit règlement.

ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

(Signé) _____
Maïté Blanchette Vézina
Maire

(Signé) _____
Nancy Bérubé
Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière

ADMINISTRATION

5.1 Amendement de certaines résolutions adoptées lors de la séance extraordinaire du 29 octobre 2020

Ce sujet est reporté à une prochaine séance.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

5.2 Modification du rôle et du mandat du comité des relations de travail

Ce sujet est reporté à une prochaine séance.

5.3 Nouveau mandat Avocats BSL

Ce sujet est reporté à une prochaine séance.

LOISIRS

7.1 Octroi du contrat pour la patinoire du secteur Luceville

Ce sujet est reporté à une prochaine séance.

TRAVAUX PUBLICS

8.1 Travaux 3e Rang Est

Ce sujet est reporté à une prochaine séance.

8.2 Retour du directeur des travaux publics et remerciements du directeur des travaux publics par intérim

Les membres du conseil municipal déposent une motion de remerciement à monsieur Louis-Jérôme Pelletier pour son travail accompli en tant que directeur des travaux publics par intérim pendant l'absence du directeur des travaux publics.

12. Période de questions

Aucune question n'a été posée.

13. Levée de la séance

Il est proposé par madame Micheline Barriault, appuyé par madame Karine Ayotte et unanimement résolu que la séance du conseil soit et est levée.

Je, Maïté Blanchette Vézina, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maïté Blanchette Vézina
Maire

Maïté Blanchette Vézina
Maire

Nancy Bérubé
Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe